



Dispositif "Efficacité & Transition Energétique - ETE" en santé en Pays de la Loire

Questionnaire de candidature (2/3) : Données des consommations énergétique de 2019

CONTEXTE

Cf : Questionnaire 1/3

SERVICES AUX ETABLISSEMENTS

Cf : Questionnaire 1/3

CANDIDATURE

Vous désirez finaliser votre candidature au dispositif régional "Efficacité & Transition Energétique - ETE" en santé en Pays de la Loire.

Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir **remplir ce questionnaire de candidature (partie 2/3)**. Vos réponses sont confidentielles, elles seront analysées de façon strictement anonyme. Pour simplifier le remplissage, je vous conseille de le faire en binôme "Direction / Maintenance" !

Pour ce questionnaire liées aux consommations énergétiques & eau, nous vous conseillons de vous munir des vos factures d'énergies. Sachez que dans tous les cas, ce travail de recherche et saisie des factures énergétiques vous sera demandé dans le cadre du dispositif "Eco Energie Tertiaire" (obligation règlementaire). [En savoir plus \(J3 - Semaine ETE\) ...](#)

Pour compléter votre candidature, il est également nécessaire d'envoyer à ete@mapes-pdl.fr :

- Remplir les questionnaires 1 & 3
- Lettre d'engagement (lire, signer, retourner) : [ICI](#)
- Les factures énergétiques mensuelles (en € et kWh) & eau (en € et m3) des 3 ou 5 dernières années complètes OU un suivi énergétique interne équivalent.
- Déterminer votre maturité énergétique en 60 sec avec « Flash Diag » : [ICI](#)

Enfin, vous souhaitez en connaître davantage sur le dispositif régional ETE : [En savoir plus ...](#)

Nous vous remercions par avance de votre intérêt pour le dispositif régional ETE.



Dispositif "Efficacité & Transition Energétique - ETE" en santé en Pays de la Loire

Questionnaire de candidature (2/3) : Données des consommations énergétique de 2019

Données établissement :

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Nom Directeur / Directrice | <input type="text"/> |
| Nom établissement | <input type="text"/> |
| Adresse | <input type="text"/> |
| Ville | <input type="text"/> |
| Code postal | <input type="text"/> |

Données ENERGIE & EAU de 2019 : Sachez que ces données sont importantes et permettent de débiter une démarche d'efficacité énergétique. Avec ces données, la MAPES pourra créer vos indicateurs de performance énergétique et reviendra vers vous avec quelques actions ciblées. Sachez également que ces données vous seront demandées par le dispositif réglementaire "Eco Energie Tertiaire".

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Energie thermique 1 | <input type="text"/> |
| Energie thermique 2 | <input type="text"/> |
| Energie thermique 3 | <input type="text"/> |
| Energie électrique | <input type="text"/> |
| Consommation eau froide | <input type="text"/> |

Préciser : kWh/an (ou m3/an) ; €HTVA/an. En plus, pour l'énergie thermique, indiquer s'il s'agit de gaz de ville, fioul, bois, propane, autres (et si plusieurs énergies thermiques remplir chaque ligne d'énergie thermique) ; Exemple : Gaz de ville ; 118 812 kWh ; 56 232 €HTVA